



# Charte Assainissement Individuel de la Charente-Maritime

Liste des bureaux d'études chartés

# 2019

- 1 **ACTECO ENVIRONNEMENT**  
CHASSAY Bastien  
5 Rue Henri DROUET  
17780 SOUBISE  
Tel : 09 66 42 45 58  
acteco.environnement@orange.fr
- 2 **ADSA VIGOUROUX**  
VIGOUROUX Stéphane  
270 rue des Droits de l'Homme  
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC  
Tel : 05 57 43 70 04  
adsa.vigouroux@outlook.com
- 3 **AGGRA CONCEPT**  
BERRIAU Alain  
7 Bis Parvis Saint Pierre  
85110 CHANTONNAY  
Tel : 09 75 65 18 44  
contact@aggraconcept.com
- 4 **ASSAINI'SOL**  
COUZINIE Caroline  
110 Rue Pierre Loti  
17300 ROCHEFORT  
Tel : 06 62 26 44 66  
contact@assainisol.fr
- 5 **ASSAINI'SOL**  
COUZINIE Caroline  
11 Avenue de la Victoire  
17260 GEMOZAC  
Tel : 06 62 26 44 66  
contact@assainisol.fr
- 6 **BE ADRIEN GAGNAIRE**  
GAGNAIRE Adrien  
14 Avenue du Maine Geoffroy  
17200 ROYAN  
Tel : 06 88 31 92 98  
adrien.gagnaire@aquatiris.fr  
Affilié à AQUATIRIS pour la mise en place de filtre planté
- 7 **EF ETUDES (Filiale de SOCAMA)**  
MARTIN Eric  
3 Cours Paul Doumer  
17100 SAINTES  
Tel : 05 46 95 58 73  
contact17@ef-etudes.fr
- 8 **IMPACT EAU ENVIRONNEMENT**  
FONTAINE Julien  
30 Cours Paul Doumer  
17100 SAINTES  
Tel : 05 46 98 00 88  
impactee17@gmail.com
- 9 **IMPACT EAU ENVIRONNEMENT**  
FONTAINE Julien  
Rue Bernadette Gorioux  
ZI Ouest  
17700 SURGERES  
Tel : 06 86 54 33 69  
impactee17@gmail.com
- 10 **NCA ENVIRONNEMENT**  
LAMARQUE Stéphane  
Parc Atlantique  
3 Rue du Clos Fleuri  
17100 SAINTES  
Tel : 09 70 72 20 54  
etude.parcelle17@nca-env.fr
- 11 **NCA ENVIRONNEMENT**  
PEYREMARD Victor  
2 Bis Av Americo Vespucci  
17000 LA ROCHELLE  
Tel : 07 89 35 99 78  
etude.parcelle17@nca-env.fr
- 12 **SICAA ETUDES**  
GOUBERT Michael  
12 Bd de la Vie  
Belleville sur Vie  
85170 BELLEVIGNY  
Tel : 02 51 24 40 25  
isabelle.gouraud@sicaa.fr
- 13 **SOND & EAU**  
HACQUARD François  
215 Rue du Cabarot  
16410 GARAT  
Tel : 05 45 61 34 18  
contact@sond-et-eau.fr





# Charte Assainissement Individuel de la Charente-Maritime

# 2019

## Les membres signataires de la Charte Assainissement Individuel s'engagent :

- A assurer la promotion de la présente charte
- A établir la liste des entreprises et la diffuser auprès des maîtres d'ouvrage, des collectivités, des maîtres d'oeuvres...
- A assurer l'organisation des journées de formation et d'information nécessaires au développement de la dite Charte



## Le bureau d'études concepteur de dispositifs d'assainissement individuel signataire de la Charte s'engage :

- A attester d'un niveau de compétences et de formation suffisant et à maintenir ses connaissances grâce à une veille réglementaire, normative et technique active.
- A établir des études conformes au cahier des charges de la charte assainissement individuel de la Charente-Maritime.
- A souscrire une assurance (RC professionnelle et garantie décennale).
- A établir des études proposant aux particuliers une solution optimale d'un point de vue réglementaire, technique mais également économique. Les prescriptions du bureau d'études devront systématiquement être justifiées notamment si plusieurs solutions sont envisageables.
- A proposer des solutions qui s'inscrivent dans une logique de développement durable (investissement, entretien et maintenance, consommation d'énergie, renouvellement).
- A proposer des projets cohérents avec les contraintes des chantiers.
- A se tenir à la disposition du SPANC afin de lui donner toutes les informations et explications sur les études réalisées.
- A anticiper un éventuel raccordement au réseau public d'assainissement.
- A préciser qu'il n'est pas lié à un fabricant, constructeur ou poseur d'installations d'assainissement individuel. Dans le cas contraire, le bureau d'études s'engage à préciser clairement à ses clients la nature de son lien avec un fabricant, constructeur ou poseur notamment d'installations agréées au titre de l'article 7 de l'arrêté modifié du 7 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif.

Charte Assainissement Individuel de la Charente-Maritime  
107 Avenue Michel Crépeau  
BP 400 65  
17 003 La Rochelle CEDEX 1  
Tel: 05-46-50-01-10 e-mail: capeb@capeb-charente-maritime.fr